



**Exposition Agricole
Calixa-Lavallée
7 Juillet 2024 – 13h30**

**COMPÉTITION AMICALE
Formulaire d'inscription**

**Les inscriptions doivent être reçus par l'organisateur
Avant le 19 juin 2024
(Une inscription par duo - cavalier/cheval)**

Nom du cavalier: _____

Catégorie jeune Catégorie adulte X

Adresse complète : _____

No tél : _____

Nom du cheval : _____

Race du cheval : _____

Propriétaire du cheval : _____

No. Québec Cheval : _____

Je certifie, par la présente, que chaque cheval, cavalier et/ou mineur sont admissibles conformément au présent formulaire. Je reconnais, par la présente, que tous les sports équestres comportent certains risques et qu'aucun casque protecteur (bombe) et/ou tout autre équipement de protection n'est en mesure de protéger complètement ou partiellement contre toute éventuelle blessure. J'accepte, par la présente, d'assumer ce risque et je dégage l'Expo Agricole Calixa-Lavallée, le concours, ses officiels, organisateurs, agents, employés et leurs représentants de toutes responsabilités.

Signature du cavalier (du parent si moins de 18 ans) :

CLASSES 2024	
Saut d'obstacle en puissance	
Cowboy extrême en selle ou en main	
Obéissance aux commandements "Je lève mon verre"	
Allez/Retour	

Suite

Exposition Agricole Calixa-Lavallée - 7 juillet 2024 - 13h30 (suite)

Vous devez soumettre votre (vos) inscription(s) avant le 19 juin 2024 accompagnée(s) d'une photocopie d'un certificat d'assurance ou/ou la carte de Québec Cheval et copie du test COGGINS valide pour 1 an. Si cette formalité n'est pas remplie, le participant devra fournir ces documents avant que son cheval ne descende de la remorque.

Tout cavalier de moins de 18 ans devra être muni d'une bombe ou tout autre casque de protection.

A LIRE ATTENTIVEMENT S.V.P.

Les chevaux qui resteront sur le site pour la fin de semaine entière soit du vendredi 5 juillet 2024 ou samedi matin 6 juillet 2024 avant 9h00 jusqu'au dimanche 7 juillet 2024 à 16h30 auront le privilège d'avoir un box ou entre-deux de réservé à leur nom tant qu'il y en aura de disponible. **AUCUNE REMORQUE SERA AUTORISÉ A CIRCULER SUR LE TERRAIN ENTRE 9H00 ET 16H00.** L'Exposition n'ayant pas assez de place pour loger tous les chevaux dans les écuries, les chevaux n'ayant pas de place réservée par l'exposition devront être gardés par leur propriétaire à leur remorque pour chevaux. Seuls les chevaux devant être gardés à leur remorque pourront quitter après que le jugement sera terminé.

Le participant a la responsabilité de garder les lieux propres en tout temps. Il a également la charge de nettoyer le ou les boxes mis à sa disponibilité et ce avant 9h00 tous les matins, donc il sera nécessaire de sortir le fumier à la brouette (non fournis). **Les emplacements devront être vidés en entier avant le départ de l'exposant du terrain de l'exposition.**

Advenant que le nettoyage ne soit pas effectué, l'Exposition se réserve le droit de déduire un montant de \$50.00 sur ses gains et/ou refuser le participant aux compétitions futures.

Il est strictement interdit de circuler avec les chevaux sur le terrain hors des heures de jugements et de spectacles.

Si un participant maltraite son cheval, il devra quitter l'exposition sur le champ.

Les chevaux en mauvais état ou ayant une mauvaise cote de chair se verront automatiquement refusés l'accès au site d'exposition.

Nous demandons que tous les participants soient vêtus conformément à leur discipline classique ou western.

Un laissez-passer par inscription (bracelet) vous sera envoyé par la poste ou remis à votre arriver. Les personnes accompagnatrices devront obligatoirement se procurer un laissez-passer à l'entrée du site ou par notre billetterie électronique au montant de \$20.00.

Emplacement dans les écuries : _____ Oui, **spécifiez box ou entre-deux** / _____ Non
Premier arrivée premier servis – les boxes ou entre-deux seront identifiés au nom du cheval et/ou cavalier

Le tout au nom de : La Société d'Agriculture du Comté de Verchères

**Poster avec copie de l'inscription, test Coggins, preuve d'assurance et /ou carte de Québec Cheval.
Avant le 13 juin 2022 à l'adresse suivante :**

Société **d'Agriculture du Comté** de Verchères
154, rue Liébert Varennes, Québec J3X 2J8

Pour renseignement ou questionnement me rejoindre par courriel au tardif.lisa@hotmail.com ou 438-887-4550